

Réconcilions la Performance et le Bien Être au Travail

Dès le 5 mars, sans même écouter la contre-proposition de l'intersyndicale (CFE-CGC, CGT et UNSA), le DRH a sifflé la fin des négociations. La CFE-CGC a lancé un vote auprès de l'ensemble de ses adhérents pour se positionner sur cet accord NAO. Le résultat du vote est on ne peut plus clair !!!

TAUX DE PARTICIPATION	64%
SIGNER L'ACCORD	36%
NE PAS SIGNER L'ACCORD	64%

inacceptable  
hauteur  
achat pouvoir  
chantage  
obscurité  
irrespectueux  
dédain  
distribuer  
effort  
perte  
inflation  
AG attentes

La CFE-CGC, organisation syndicale démocratique, ne signe donc pas cet accord NAO, pour plusieurs raisons

- Aucune des propositions de la direction ne vient compenser l'inflation de 4,9%
- Absence d'une augmentation générale forte pour tous
- Introduction de plusieurs discriminations
  - Non cadres vs Cadres
  - Cadres vs cadres (avec un salaire > 70k€)
- Refus catégorique du DRH d'une RVI pour tous avec un taux identique

Suite à la signature de 2 organisations syndicales, voici les mesures à prix cassés qui s'appliquent :

« J'SUIS IMPRESSIONNÉ PAR LA PERTINENCE DE VOS REMARQUES »  
« MAIS, J'SUIS ENCORE PLUS IMPRESSIONNÉ PAR MON OBSTINATION À NE PAS EN TENIR COMPTE ! »



	Augmentation Générale	Augmentation Individuelle
<b>Non cadres</b>	+ 1,8 % et 1000 € fixe	+ 1,5 %
<b>Cadres</b>	Augmentation Générale	Augmentation Individuelle
Dont le salaire annuel est inférieur ou égal à 70 K€ - 6400 salariés	+ 1 % et 750 € fixe	+ 2,6 %
Dont le salaire annuel est supérieur à 70 K€	0	+ 3,6 %

